safer
Provence-Alpes-Côte d'Azur

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AP 84 26 0219 01** Libre

Commune de Lourmarin – Surface : 1 ha 40 a 20 ca

Collet De Pierrouret - E82 - E83 - E84 ; Lautin - D505 - D506 ; Pierrouret - E79 - E80 - E81 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Commune de Puyvert – Surface : 1 ha 15 a 01 ca

Le Buou - B135 - B136 - B1096 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : http://www.georisques.gouv.fr/

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **20/09/2026** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

SAFER PACA
Délégation Départementale : Vaucluse
Maison de l'Agriculture, Agroparc
97 Rue des Meinajaries, CS 70013
84918 AVIGNON 9
Tel : 04 88 78 00 84

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site https://paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html ➔

A Lourmarin, le

Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)